

DRDJSCS

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Jeunesse

Sport

Cohésion
Sociale

Emploi
Formation
Concours

Le contrat d'apprentissage dans les métiers du sport et de l'animation

Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Siège : 245 rue Garibaldi - 69422 Lyon cedex 03

Site Clermont-Ferrand : Cité administrative, 2 rue Pélissier - 63034 Clermont-Ferrand cedex 5

Direction départementale déléguée : 33 rue Moncey - 69421 Lyon cedex 03

www.auvergne-rhone-alpes.drdjscs.gouv.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

J'AI ENTRE 16 ET 25 ANS :

Je pratique une activité sportive régulière ou une activité liée à l'animation socioculturelle : je souhaite en faire mon métier.

J'opte pour le métier d'assistant-animateur, animateur, coordonateur ou entraîneur dans les métiers du sport et de l'animation.

Je m'informe sur le diplôme d'Etat professionnel en lien avec le métier qui m'intéresse.

Je veux optimiser mes chances de trouver un emploi.

Je choisis la voie de l'apprentissage car je veux acquérir une expérience sur le terrain et en centre de formation.

Je choisis un organisme de formation habilité par la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes :

- Je devrai passer des Tests d'Exigences Préalables à l'entrée en formation.
- Je ne paierai aucun frais pour la formation avec le soutien du Conseil Régional.

Je choisis la structure sportive ou socioculturelle qui m'accueillera dans le cadre de mon apprentissage :

- Je signe mon contrat d'apprentissage, véritable contrat de travail et je perçois une rémunération.

JE SUIS UN EMPLOYEUR :

Mon entreprise, association ou collectivité territoriale exerce son activité dans les champs du sport et/ou de l'animation.

Je veux renforcer mon équipe et recruter un collaborateur que je formerai et qui sera rapidement opérationnel.

Je souhaite favoriser l'insertion professionnelle d'un jeune.

Je choisis d'embaucher un apprenti.

Je me renseigne auprès de la chambre de commerce et d'industrie.

L'APPRENTISSAGE, COMMENT CA MARCHE ?

- Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail à durée déterminé (CDD) ou à durée indéterminée (CDI) entre un salarié et un employeur. Il permet à l'apprenti de suivre une formation en alternance :
 - en entreprise sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage
 - en Centre de Formation des Apprentis (CFA) pendant 1 à 2 ans.
- Soutenu, l'employeur bénéficie de primes et d'aides financières.
- Sécurisé, l'employeur et l'apprenti sont accompagnés par le Centre de Formation des Apprentis.
- Simplifié, le contrat d'apprentissage peut être rempli directement en ligne par l'employeur.

Le contrat d'apprentissage dans les métiers du sport et de l'animation

Les organismes de formation en Auvergne-Rhône-Alpes :

■ Je choisis le métier d'assistant animateur

Accessible avec le diplôme professionnel d'Etat BAPAAT

Haute-Savoie : MFR Annecy - 04 50 66 88 28

Rhône : CFA Sport et Animation Rhône-Alpes - 04 37 02 17 74

■ Je choisis le métier d'animateur socioculturel

Accessible avec les diplômes professionnels d'Etat BPJEPS loisirs tous publics ou animation sociale

Ardèche : CFA Sport et Animation Rhône-Alpes -

04 37 02 17 74

Haute-Savoie : CFPPA de Contamine - 04 50 03 91 03

Loire : MFR 42-69 - 04 77 58 19 22

Puy de Dôme : INFA - 04 73 34 97 97

■ Je choisis le métier de moniteur d'équitation

Accessible avec le diplôme professionnel d'Etat BPJEPS activités équestres

Isère : MFR Coublevie - 04 76 05 05 22

Haute-Savoie : CFPPA de Contamine - 04 50 03 91 03

Loire : Lycée Agricole Privé Saint-André de Sury le Comtal - 04 77 30 83 12

Rhône : CFA Sport et Animation Rhône-Alpes - 04 37 02 17 74

■ Contact :

Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Auvergne-Rhône-Alpes (DRDJSCS)

245 rue Garibaldi - 69422 Lyon cedex 03

Tel. 04 78 60 40 40 (correspondant apprentissage - service métiers du sport et de l'animation).

Plus d'informations sur l'apprentissage :

www.contratdapprentissage.fr

www.sports.gouv.fr (rubrique "emplois métiers")

■ Je choisis le métier de moniteur de gymnastique ou professeur de musculation / fitness

Accessible avec le diplôme professionnel d'Etat

BPJEPS activités gymniques de la forme et de la force

Loire : CFA Sport et Animation Rhône-Alpes - 04 37 02 17 74

Puy de Dôme : ADPS - 04 73 30 44 65

■ Je choisis le métier d'animateur sportif polyvalent

Accessible avec le diplôme professionnel d'Etat

BPJEPS activités physiques pour tous

Haute-Savoie : MFR Annecy - 04 50 66 88 28

Rhône : CFA Sport et Animation Rhône-Alpes - 04 37 02 17 74

Puy de Dôme : ADPS - 04 73 30 44 65

■ Je choisis le métier d'éducateur sports collectifs (football, handball, basket ball, rugby à XV)

Accessible avec le diplôme professionnel d'Etat

BPJEPS activités sports collectifs

Allier : CREPS Vichy - 04 70 59 85 60 (uniquement DEJEPS

perfectionnement sportif mention rugby à XV)

Ardèche, Isère, Loire et Haute-Savoie : CFA Sport

et Animation Rhône-Alpes - 04 37 02 17 74

Puy de Dôme : ADPS - 04 73 30 44 65

■ Je choisis le métier de maître-nageur sauveteur

Accessible avec le diplôme professionnel d'Etat

BPJEPS activités aquatiques et de la natation

ou DEJEPS perfectionnement sportif mention natation

course (métier d'entraîneur)

Allier : CREPS Vichy - 04 70 59 85 60

■ Je choisis le métier de moniteur de canoë-kayak

Accessible avec le diplôme professionnel d'Etat

BPJEPS activités nautiques mention canoë-kayak

Haute-Loire : UCPA formation - 04 71 74 04 35 ou

04 72 78 04 58

■ Je choisis le métier de moniteur d'aviron

Accessible avec le diplôme professionnel d'Etat

BPJEPS activités nautiques mention aviron

ou DEJEPS perfectionnement sportif mention aviron (métier d'entraîneur)

Allier : CREPS Vichy - 04 70 59 85 60

■ Je choisis le métier d'entraîneur de tennis

Accessible avec le diplôme d'Etat DEJEPS

perfectionnement sportif tennis

Isère : Ligue Dauphiné Savoie - 04 76 84 28 70

Pour tous les autres métiers dans les champs du sport et de l'animation, se renseigner auprès de la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes.

